

SÉANCE ORDINAIRE

LE 3 OCTOBRE 2022 À 19 H

ORDRE DU JOUR

- 1. Adoption de l'ordre du jour**
- 2. Adoption des procès-verbaux**
 - 2.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 19 septembre 2022
- 3. Rapports au conseil**
- 4. Administration financière**
 - 4.1 Comptes à payer
 - 4.2 Dépôt du rapport des retraits automatiques au compte d'opérations pour le mois d'août 2022
 - 4.3 Liste des transferts budgétaires de plus de 25 000 \$
 - 4.4 Octroi de contrat - travaux de remplacement de trois unités de chauffage, ventilation et climatisation de l'air à la salle Jani-Ber du 80, rue Plante
 - 4.5 Autorisation d'une provision - travaux de remplacement de trois unités de chauffage, ventilation et climatisation de l'air à la salle Jani-Ber du 80, rue Plante
 - 4.6 Résolution de concordance, de courte échéance et de prolongation relativement à un emprunt par obligations au montant de 8 000 000 \$ qui sera réalisé le 18 octobre 2022
 - 4.7 Autorisation de signature – convention d'aide financière pour la réalisation des activités de formation menant au brevet de sauveteur national et de moniteur aquatique
 - 4.8 Assistance financière - Cercle ferroviaire Sorel-Richelieu & St-Laurent inc.
 - 4.9 Dépôt des états financiers révisés 2018 de l'Office d'habitation Pierre-De Saurel
 - 4.10 Autorisation pour le versement de la contribution financière au projet d'habitation L'Héberge du Grand Héron
- 5. Administration générale**
 - 5.1 Nomination au poste de conseiller en ressources humaines – volet santé et sécurité au travail, invalidité et relations de travail au Service des ressources humaines
 - 5.2 Autorisation de signature - baux avec le Centre communautaire Notre-Dame inc. - locaux pour l'Harmonie Calixa-Lavallée
 - 5.3 Autorisation de signature – Entente de service avec l'autorité 9-1-1 de prochaine génération (PG)

- 5.4 Réintégration de la Ville de Sorel-Tracy au Plan de développement de la zone agricole (PDZA) de la MRC de Pierre-De Saurel
- 5.5 Demandes de dérogations mineures et de plans d'implantation et d'intégration architecturale – 101, 105 et 107, rue Adélaïde
- 5.6 Demande de dérogation mineure – lot 4 180 259 - 8610 et 8620, chemin Saint-Roch
- 5.7 Demande de dérogations mineures – 179, rue Tétréau
- 5.8 Demandes de dérogation mineure et de plans d'implantation et d'intégration architecturale – 136-138, rue Provost
- 5.9 Demande de modification de zonage - 507, rue des Jonquilles
- 5.10 Demande de modification de zonage - 1751-1775 et 1781, boulevard Fiset
- 5.11 Demande de modification de zonage - 7850, chemin Saint-Roch
- 5.12 Demande de plans d'implantation et d'intégration architecturale – 1823, rue Cardin
- 5.13 Demande de plans d'implantation et d'intégration architecturale – 35-43, rue George
- 5.14 Demande de plans d'implantation et d'intégration architecturale – 201, avenue de l'Hôtel-Dieu
- 5.15 Demande de plans d'implantation et d'intégration architecturale – 269-271A, rue George
- 5.16 Demande de plans d'implantation et d'intégration architecturale – 5, rue Boucher
- 5.17 Demande de plans d'implantation et d'intégration architecturale – 1901, route Marie-Victorin
- 5.18 Demande de plans d'implantation et d'intégration architecturale – 173-175, rue De Ramezay
- 5.19 Demande de plans d'implantation et d'intégration architecturale – 1959, rue des Montagnais
- 5.20 Demande de plans d'implantation et d'intégration architecturale – 195, boulevard Fiset
- 5.21 Demande de morcellement du lot 3 919 328 du cadastre du Québec - 540, rue Sainte-Hélène
- 5.22 Autorisation pour la tenue d'une marche dans le cadre de la Semaine de sensibilisation aux maladies mentales - Le Vaisseau d'Or
- 5.23 Autorisation - parade du jour du Souvenir 2022 – Légion royale canadienne, filiale 117

6. Avis de motion

7 Règlements

- 7.1 Adoption du Règlement n° 2517 « Concernant des modifications au Règlement de zonage n° 2222 dans le but d'appliquer des demandes de modifications réglementaires ayant déjà fait l'objet d'une approbation par le conseil municipal ainsi que d'apporter des ajustements à certaines dispositions intégrées au règlement qui apparaissent imprécises, manquantes ou discordantes avec d'autres dispositions »
- 7.2 Adoption du Règlement n° 2519 « Concernant des modifications au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale n° 2226 dans le but d'appliquer des demandes de modifications réglementaires ayant déjà fait l'objet d'une approbation par le conseil municipal ainsi que d'apporter des ajustements à certaines dispositions intégrées au règlement qui apparaissent imprécises, manquantes ou discordantes avec d'autres dispositions »

- 7.3 Adoption du Règlement n° 2520 « Concernant des modifications au Règlement de lotissement n° 2223 dans le but d'appliquer des demandes de modifications réglementaires ayant déjà fait l'objet d'une approbation par le conseil municipal ainsi que d'apporter des ajustements à certaines dispositions intégrées au règlement qui apparaissent imprécises, manquantes ou discordantes avec d'autres dispositions »
- 7.4 Adoption du Règlement n° 2521 « Concernant des modifications au Règlement de construction n° 2224 dans le but de modifier les dispositions relatives aux sous-sols »
- 8. Affaires nouvelles**
- 9. Période de questions pour l'assistance**
- 10. Période mise à la disposition des membres du conseil pour informer les citoyens de leur quartier et suivi des comités**
- 11. Levée de la séance**